

L'équipe pluridisciplinaire a pour mission d'assister le Médecin du Travail dans ses missions de prévention et de maîtrise des risques.

En coordination avec le médecin du travail, elle apporte des expertises techniques dans les différents domaines de la Santé et sécurité au Travail.

Leurs interventions sont à l'initiative du médecin du travail et font partie des prestations couvertes par votre cotisation.

► DEMANDER CONSEILS

Le **Médecin du Travail** est le conseiller du chef d'entreprise, des salariés et de leurs représentants en matière de Santé au Travail, d'hygiène et de sécurité.

Nous restons à votre disposition pour vous conseiller dans vos projets d'aménagement et de développement.

REIMS Santé au Travail vous aide à protéger vos salariés et votre entreprise.



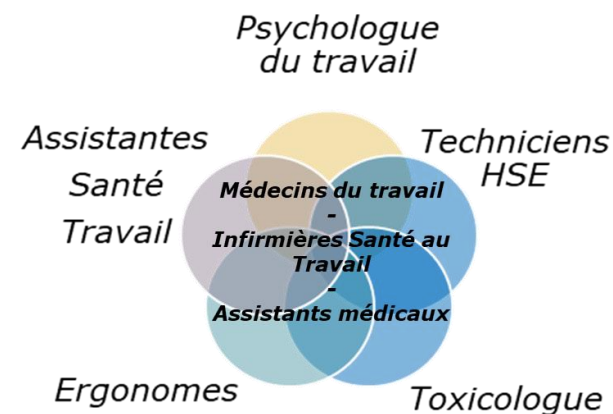
28 rue René Cassin - 51430 BEZANNES
Tél. : 03 26 77 59 20 - Fax : 03 26 07 61 30
contact@reimssantetravail.fr

www.reimssantetravail.fr

© REIMS SANTÉ TRAVAIL - Septembre 2018



Équipe Pluridisciplinaire



▶ PRÉVENTION

Domaines d'intervention

Évaluation des risques

- ❖ Dans le cadre de l'article D 4624-37 du Code du Travail, création ou mise à jour de la fiche d'entreprise. Il s'agit d'un document réglementaire d'établissement sur lequel figure, notamment, les risques professionnels et les effectifs de salariés qui y sont exposés.
- ❖ Aide méthodologique à l'élaboration du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et mise à disposition d'un support pour l'accompagnement dans cette démarche.



Risques chimiques

- ❖ Evaluation du risque chimique (Accompagnement à l'aide de l'outil SEIRICH)
- ❖ Etude des FDS (Fiches de Données de sécurité)
- ❖ Prévention du risque chimique
- ❖ Sensibilisation aux risques chimiques



Métrie

Évaluation des :

- ❖ Ambiances sonores
- ❖ Ambiances lumineuses
- ❖ Ambiances thermiques
- ❖ Systèmes de ventilation / aération
- ❖ Exposition aux polluants atmosphériques

Ergonomie

- ❖ Aide à la conception et à l'aménagement des situations de travail
- ❖ Accompagnement dans le choix des équipements et outils de travail
- ❖ Étude de poste ou analyse de la charge physique de travail : manutention manuelle, gestes, postures, efforts...
- ❖ Sensibilisation aux risques manutentions manuelles, mobilisation des personnes et travail sur écran

Qualité de vie au travail

- ❖ Accompagner les démarches de prévention des RPS (Risques Psychosociaux)
- ❖ Diagnostic climat social
- ❖ Démarche de prévention de la désinsertion professionnelle et/ou du maintien dans l'emploi
- ❖ Entretien et réorientation psychologique individuelle
- ❖ Débriefing suite à événement traumatisant (Décès, braquage, suicide, agressions...)

Sensibilisations adaptées

AES (Accident d'exposition au Sang), hygiène de vie, nutrition, addictions...